



FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES
Conseil Départemental du Finistère

M. Michel Brault
Inspecteur d'Académie du Finistère
1, boulevard du Finistère

29558 Quimper Cedex 9

Objet : Dates des conseils d'école

Brest, le lundi 2 juin 2008

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons appris ce vendredi 30 mai, en même temps que les directions d'écoles, que vous leur avez demandé de tenir leur conseil avant le 13 juin. Certes, nous comprenons la raison de votre décision (examen des demandes de dérogations), mais nous nous devons de vous signaler qu'à Brest, cet ordre précipité est reçu avec beaucoup d'incompréhension.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que l'annonce de la suppression du samedi matin et le passage de 26 heures à 24 heures hebdomadaires pour le primaire à la rentrée de septembre 2008 sont synonymes de changements importants pour les familles brestoises : elles ont à plusieurs reprises confirmé leur attachement à la semaine des 4 jours et demi.

Devant l'ampleur des changements à étudier, les élus brestois [comme ceux d'autres villes] ont d'abord demandé un délai d'un an au Ministre de l'Education Nationale, afin de pouvoir mettre en place une organisation sereinement réfléchie. Le ministre n'a toujours pas répondu.

Cependant, la municipalité de Brest a organisé une réflexion sur l'organisation de la nouvelle semaine scolaire en lançant une concertation avec tous les acteurs de l'éducation (parents, enseignants, éducateurs sociaux, tissu associatif...). Le chrono biologiste Hubert Montagner a initié le débat le 14 mai, puis 7 réunions de concertation ont eu lieu dans les quartiers.

La FCPE salue cette initiative unique en France, de saisir l'opportunité des changements à venir pour chercher entre citoyens la solution qui permettrait une meilleure réussite de tous les élèves. Une synthèse de cette concertation est prévue le **11 juin**. En conséquence, la mairie a demandé aux conseils d'écoles de se prononcer entre le **16 et le 20 juin**.

Or, si l'on s'en tient à votre décision d'imposer la tenue des conseils d'écoles avant le **13 juin**, cela implique que les 73 conseils d'école de la ville devront se déterminer dans un délai irréaliste compte tenu de la date de la synthèse.

./.

Aussi, la FCPE, convaincue que l'objectif de l'Inspection Académique n'est pas en l'occurrence de nier la pertinence d'un travail de concertation, vous demande-t-elle d'autoriser exceptionnellement un délai jusqu'au 20 juin.

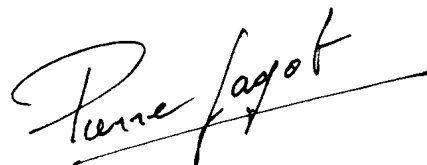
Cela permettrait en effet de prendre en compte :

- la sortie tardive de la circulaire sur la nouvelle semaine scolaire : elle date du 18 mai !
- la synthèse sur la réflexion de la communauté éducative brestoise fixée au 11 juin,
- la date tardive de votre demande,
- l'impossibilité pour les I.E.N., les représentants de la mairie, les D.D.E.N. et les parents d'élèves de participer **simultanément** à plusieurs conseils d'écoles, et dans un délai si court,
- le délai légal de 8 jours pour la convocation aux conseils d'écoles,
- la richesse des échanges enregistrés pendant la concertation,
- la situation des écoles de ZEP brestoises qui devront également organiser le dispositif d'accompagnement scolaire (des « orphelins du soir ») et le dispositif de réussite éducative (le « coup de pouce » pour les élèves de CP), en plus des deux heures de soutien incluses dans la nouvelle organisation de la semaine.

D'avance, nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente requête, et, dans l'attente d'une réponse rapide et favorable,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre considération distinguée.

Pierre Jagot,



Président du Conseil Départemental
des Parents d'Elèves du Finistère

Copies à

M. le Préfet du Finistère,
M. le Président du Conseil Général du Finistère
M. Marc Sawicki, adjoint aux affaires scolaires de la ville de Brest
M. Adrien Saive, Président départemental des D.D.E.N.